

Pour commencer des procédures en vue de récupérer des “biens abandonnés” (spoliés) des Arméniens ,Grecs, Syriaques etc..

✘ Le génocide des Arméniens en 1915, a fait environ 1 million 500 000 victimes . L'Etat ottoman puis turc a confisqué des biens aux Arméniens, sans jamais les restituer ni les compenser.

Zevart Sudjian, écrivaine arménienne de 94 ans , de New-York, réclame à l'Etat turc des terrains autour de Diyarbékir (sud-est de la Turquie) dont elle est l'héritière via sa famille maternelle, les Basmadjian. L'Etat a saisi ces propriétés en 1967 prétextant que leurs propriétaires n'avaient pu être retrouvés. Or ces derniers furent contraints de quitter Diyarbékir pour le Liban lors du génocide, puis d'émigrer à Cuba et d'arriver aux Etats Unis. D'abord déboutée par la Cour de justice de Diyarbékir, Zevart Sudjian a vu son cas réexaminé après une décision en appel. Elle a également intenté un procès pour des terrains aux environs de Batman (80 km de Diyarbékir).

L'économie turque s'est développée pour une large part sur ces propriétés et biens confisqués aux Arméniens, Assyro-chaldéens , Grecs pontiques, Juifs, Syriaques.

Mehmet Polatel, doctorant turc, travaille sur les confiscations à l'université Bogaziçi d'Istanbul. Il rappelle que l'un des objectifs du gouvernement ottoman pendant le génocide a été d'éliminer « *la bourgeoisie non-musulmane et de créer une économie nationale dominée par des musulmans et Turcs* ».

Au total pendant le génocide, 2 500 églises, 451 monastères et 1 996 écoles ont été confisqués dans l'ensemble de l'empire ottoman. Une association a photographié et listé les biens nationaux qu'elle réclame à l'Etat turc [.https://www.collectif2015.org/fr/](https://www.collectif2015.org/fr/), .

A part les biens nationaux il y a tous les biens des particuliers: les maisons, les terrains, les commerces, le bétail, l'argent, les bijoux , comptes bancaires , primes d'assurance-vie En septembre 2014, le rapport final du Groupe d'Etude sur les Réparations du Génocide Arménien (AGRSG) a estimé le montant des pertes immobilières et de la compensation pour les morts et les souffrances endurées par les Arméniens telles que déterminées par la conférence de paix de Paris de 1919. Ce calcul chiffre le montant entre 41,5 milliards et 87 milliards de \$ (valeur actuelle) pour la période 1915-1919, et près de 50 à 105 milliards de dollars pour la période 1915-1923, soit environ 6 % à 13 % du PIB (Produit Intérieur Brut) de la Turquie en 2013 (822 milliards 100 millions de \$).

Ces procès, au-delà du problème financier, s'attaquent à des lieux symboliques et visibles. Zevart Sudjian réclame des terrains sur lesquels sont construits les aéroports de Diyarbékir et Batman. Autres exemples, l'aéroport Ataturk d'Istanbul , en partie construit sur les terres de la famille arménienne Kevorkian, ou encore l'ancien palais présidentiel à Ankara situé sur un terrain appartenant à la famille Kassabian.

Kate Nahapetian est la directrice de l'organisation arménienne des Etats-Unis, l'« Armenian Legal Center for Justice and Human Rights ». Elle a déclaré la mise en place d'archives afin de recenser les biens spoliés par la Turquie lors du génocide des Arméniens en 1915. Ces archives comprendront les documents attestant les habitations, jardins, terres, biens, comptes bancaires, assurances et autres éléments du patrimoine appartenant aux familles ou organisations arméniennes spoliés par la Turquie lors du génocide. Selon Kate Nahapetian, ces archives seront utiles lors des négociations avec la Turquie pour l'indemnisation des familles des victimes du génocide des Arméniens exécuté sous l'Empire ottoman entre 1915 et 1923.

Le site de l'organisation, <https://armenianlegal.org> permet aux familles des victimes du génocide, d'inscrire en ligne les éléments du patrimoine spoliés par la Turquie.

Avec la question des biens spoliés aux Arméniens , soit par l'Empire ottoman, soit par des sujets ottomans particuliers, se pose d'abord en premier lieu la question de la traduction des documents, titres de propriété de maisons, terrains, commerces .., la plupart du temps rédigés en ottoman.

Voici des **adresses de traducteurs d'ottoman** : aux USA d'abord :

gmoundjian@gmail.com (gGro Moumdjian)

Atlas translations 515 N. Central avenue Glendale , Ca 91203 USA

atlas@atlastranslationservices.com

Phone:00 1 818-242-2400

Hours: Open 9AM-6PM

en France ensuite: demandez des devis pour vos documents écrits en ottoman :

vartents@gmail.com 06 12 12 05 33 ☒ & 06 12 12 05 33

<http://www.alpis.fr/traduction-assermentee-paris/>

<http://www.nbtraduction.fr/>

[http://www.teleworldservices.com/fr/traductions/76/traduction-ottoman#](http://www.teleworldservices.com/fr/traductions/76/traduction-ottoman#lire)

lire aussi :

<http://repairfuture.net/index.php/fr/genocide-armenien-reconnaissance-et-reparations-point-de-vue-de-la-diaspora-armenienne/reparations-du-genocide-armenien-entre-reveries-et-realites>

Un avocat de Californie , Vartkes Yaghiayan , a conclu un accord avec 3 cabinets turcs d'avocats (d'origine grecque) ; la procédure coûte 33% des résultats obtenus (système américain) : s'il n'y a pas de résultats il n'y a pas de frais.

Si vous avez des titres de propriété, ou même des écrits concernant des biens "abandonnés" par vos ancêtres avec tous les détails qu'on vous raconté , les noms du côté paternel et maternel, les lieux, hameaux, villages, bourgs, vilayets etc.. , apres les avoir fait traduire soit en anglais, francais ou armenien ,merci de les scanner & les envoyer par e-mail à :

vartkesy@sbcglobal.net ou les photocopier & les poster à :

Si vous n'avez aucun document mettre la ville et les noms : par exemple Marash :
nomian prenom.....Armen

epouse : neeian , prenom : habitait Marash ; racontait qu'elle
avait un terrain et une voiture a cheval , exerçait la profession de

poster a:

Vartkes Yehgiayan Law Firm 330 N. Brand blvd suite 1280 , Glendale 91203 USA

tél. : 00 1 818 242 7400 email : vartkesy@sbcglobal.net

ou bien : Conservatoire de la mémoire arménienne 34 Champs Elysées 75008
Paris FRANCE

N'envoyez jamais d'originaux.

Si les avocats acceptent votre affaire , ils vous enverront les documents y
afférant.

& aussi : la Cour de cassation turque décide de la restauration des droits de
propriété de Martin Hagopian (décédé), de son fils Bédros (décédé) , au profit de
sa fille qui a poursuivi l'action juridique.

Sur les 40 hectares appartenant aux Hagopian , ont été construits des monuments
, des demeures, des discothèques , des restaurants .. La valeur de ces terrains est
évaluée à plusieurs centaines de millions d'€..